# **TECHNIQUE**



### **D-ICE**

## Déverglaçant antidérapant écologique

- ▶ D-ICE GRANULAR pénètre et fait fondre rapidement la neige et le verglas en laissant une surface antidérapante.
- ► Grains anguleux offrant une excellente adhérence. Sécurise les surfaces pour les personnes comme pour les véhicules.
- ► Formule à base de sels d'acides organiques, sans risque pour l'environnement : utilisable à proximité d'espaces verts, de cours et points d'eau, de champs...
- ▶ Parfaitement biodégradable, ne pollue pas les sols et les nappes phréatiques.
- ► Non corrosif pour l'aluminium, l'acier et le béton...
- ▶ Peut être utilisé en préventif (rémanence longue durée) comme en curatif (action rapide).
- ► Efficace jusqu'à -15 °C.
- ► Sans étiquetage de sécurité. Ininflammable.
- ▶ Pour le déneigement des trottoirs, des entrées, des allées, des descentes de sous-sol, des parkings.....

### **APPLICATION**

Epandre le produit en une couche égale sur la surface à traiter.

• Dosage : 2 à 4 kg pour 100 m<sup>2</sup>, selon l'épaisseur de neige/verglas.

En cas de très forte épaisseur de neige, il est préférable de racler la couche superficielle pour une meilleure action.

## **CARACTERISTIQUES**

Forme : granulés. Couleur : blanc-gris.



Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Zep industries SA tél: 026 465 14 50 info@zepindustries.ch 02/10/19